

# Lutter contre la précarité énergétique

Les dépenses énergétiques liées au logement ont augmenté plus vite que les revenus des ménages, si bien qu'elles deviennent difficiles à assumer pour un nombre croissant d'entre eux. Dans certains cas, les ménages accumulent les impayés de factures énergétiques, dans d'autres ils limitent tant qu'ils peuvent leur consommation, mettant ainsi en péril leur confort et leur santé. En 2006, 15 000 ménages rhônalpins ont eu recours aux Fonds de Solidarité Logement pour résorber leurs impayés énergétiques et selon la Fondation Abbé Pierre, 10% des ménages n'ont pas les moyens de se chauffer correctement. Avec leurs partenaires, les PACT accompagnent les ménages et l'amélioration des logements pour lutter contre la précarité énergétique.

## Accompagner les ménages

### Favoriser une gestion stable des budgets

- par un diagnostic de la situation des ménages et une étude de leurs factures énergétiques,
- par le recours aux aides financières pour résorber les impayés de factures énergétiques,
- par des conseils et un accompagnement des ménages vers une gestion équilibrée de leur budget.

### Informer pour une utilisation des équipements moins consommatrice

afin de faire diminuer et de maîtriser les factures énergétiques tout en permettant aux occupants de conserver leur confort de vie.

## Accompagner l'amélioration des logements

### Informer sur les possibilités d'amélioration de la qualité thermique

par un diagnostic de l'état des logements. Les difficultés que rencontrent les ménages sont souvent dues à la mauvaise qualité des logements. Des équipements défectueux, des appareils peu performants, un manque d'isolation, ... peuvent être à l'origine d'importantes consommations d'énergie.

### Accompagner la réalisation des travaux

- par la recherche de solutions de financement adaptées
- par le suivi des travaux jusqu'à leur livraison



## Exemple

### *L'action expérimentale « Energie Précarité » avec le PACT du Rhône*

Depuis 2007, le Point Info-Energie HESPUL et le PACT et ARIM du Rhône mènent une action pilote en matière de lutte contre la précarité énergétique lancée par le Département du Rhône: la mission « Energie Précarité ». Grâce au partenariat mis en place avec la Fondation de France, le Conseil Régional et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, ils agissent pour :

- améliorer le confort des ménages en difficultés
- les sensibiliser à la maîtrise d'énergie
- diminuer le montant de leurs factures énergétiques

Les ménages en situation de précarité énergétique sont identifiés grâce aux demandes de Fonds de Solidarité Logement (FSL) Energie et au repérage des logements « difficiles à chauffer » au cours des différentes missions du PACT du Rhône.

La conseillère et le technicien du PACT effectuent une visite au cours de laquelle ils étudient les factures, les comportements du ménage et repèrent les appareils défectueux, les défauts d'isolation, ... De nombreux conseils en termes d'usage des appareils et de travaux d'amélioration sont apportés au ménage en fin de visite.

Suite à la visite, des aides financières peuvent être trouvées par le PACT pour permettre la réalisation des travaux lorsqu'ils s'avèrent nécessaires.

Depuis 2007, 31 logements ont été visités par l'équipe du PACT. La mission prévoit la rencontre de 42 autres ménages en 2009.

Juillet 2009

#### Contact

Union Régionale PACT Rhône-Alpes  
87, avenue du Maréchal de Saxe  
69003 Lyon  
[info@pact-rhone-alpes.org](mailto:info@pact-rhone-alpes.org)